

## MASSIF DU DONON

Forêt domaniale ABRESCHVILLER



### LE TERRITOIRE

La chasse d'une superficie de 786 ha se situe au cœur du Massif du Donon, sur la commune d'Abreschviller, non loin du Bas-Rhin, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges. C'est une forêt mixte, constituée de sapin, hêtre et de pins sur sol gréseux.



### Ses atouts pour la chasse

Le territoire est de type moyenne montagne (entre 300 et 760m d'altitude) et le réseau de routes forestières dense permet un accès aux nombreuses vallées et crêtes.

### Les prestations proposées

#### Le cerf au brame

Chasse à l'affût et à l'approche en autonomie (sans guide).

#### Les critères de tir pour le cerf (à partir du 1er août), taxe au trophée

C1 : daguet ou cerf n'ayant aucun merrain se terminant en fourche ou en empaumure (soit 6 cors ou 8 cors à sur-andouillers avec la tolérance suivante : fourche avec un cor de moins de 3 cm).

C3 : cerf de 9 ans et plus quelle que soit la conformation de la ramure.

#### Autres

- Chevreuils et sangliers illimités, venaison incluse.

- Venaison d'un cervidé incluse.

### Les prestations proposées

**La chasse individuelle** (Arc ou carabine)

Typique de l'Est de la France, la chasse individuelle se pratique toute l'année pour les ongulés soit à l'affût sur un mirador, une échelle ou au sol, soit à l'approche.

#### La traque-affût, organisée par l'ONF

Concerne le tir du sanglier, du chevreuil et des grands cervidés.

5 jours sont programmés, 3 dans la semaine et 2 le samedi, de mi-octobre au 1<sup>er</sup> février.